LES TÊTES DE L'ART
ART PARTICIPATIF | ACCOMPAGNEMENT
COOPÉRATION INTERNATIONALE

Année 2025

Accompagner les artistes et les structures artistiques et culturelles

www.lestetesdelart.fr

Table des matières

Les Têtes de l’Art 3

Le pôle Accompagnement 4

Quels besoins ? 4

Pour qui et comment ? 6

Les objectifs pour 2025 7

Un écosystème et des dispositifs 10

Gouvernance, évaluation, impact 11

Quelques chiffres : l'année 2023 12

Ils nous soutiennent 14

Les Têtes de l'Art

EN UN COUP D'ŒIL

L'association Les Têtes de l'Art met en place des projets pour encourager les pratiques artistiques participatives et développe des services d'accompagnement et de mutualisation à destination des professionnels de la culture, des associations d'éducation populaire, des opérateurs culturels, des structures publiques et des habitants du 3e arr. de Marseille. Installée depuis 2001 au Comptoir de la Victorine dans le quartier de la Belle de Mai, l'association se situe à la croisée des chemins de l'éducation populaire, de la culture et de l'économie sociale et solidaire.

Notre expertise se décline aujourd'hui autour de trois pôles d'activités :

L'Art Participatif

Le Pôle Art Participatif réalise des projets artistiques variés (vidéo, théâtre, arts plastiques, musique, etc.) en partenariat avec des établissements scolaires, sanitaires, sociaux ou spécialisés.

L'Accompagnement

Le Pôle Accompagnement propose des rendez-vous d'accompagnement individuels et collectifs aux artistes, aux associations et aux porteurs de projets du secteur culturel et artistique.

La Coopération Internationale

Le Pôle Coopération Internationale réalise en partenariat avec d'autres structures des actions culturelles, sociales et environnementales en Europe et en Méditerranée.

Parce que nous sommes convaincus que les connaissances prennent corps lorsqu'elles sont partagées, nous œuvrons aujourd'hui à mutualiser nos compétences au travers des actions menées par nos trois pôles d'activité.

Le pôle Accompagnement

UNE MISE EN CONTEXTE

À quels besoins le pôle répond-il ?

Des besoins en constante augmentation

Des opérateurs culturels nombreux et dynamiques

Le territoire d'implantation et d'intervention des Têtes de l'Art compte un grand nombre d'opérateurs culturels relevant du champ de l'économie sociale et solidaire - compagnies et collectifs d'artistes, lieux indépendants de création et de monstration, structures indépendantes d'enseignement artistique et d'action culturelle, bureaux de production, etc, ainsi qu'un grand nombre d'artistes indépendants.

En 2023, en Région Sud, 6000 associations sont créées – un rebond important par rapport aux dernières années – dont **plus de 25% dans le champ culturel**, avec une proportion d'associations culturelles et donc d'emploi associatif culturel significativement supérieure au niveau national.

Des opérateurs culturels essentiels mais fragiles

Ces opérateurs du tiers secteur culturel sont **essentiels au développement économique de la région, au maintien de la vie culturelle de proximité et à l'amélioration quotidienne des conditions de vie des habitants** (accès à la culture et aux pratiques artistiques, maintien du lien social, valorisation de la diversité culturelle...). Elles sont également **pourvoyeuses**

d'emplois de proximité et participent ainsi au maintien de la mixité sociale et de l'activité économique régionale.

Pourtant, ils sont confrontés à des **difficultés majeures, conjoncturelles et structurelles**, qui les affectent quels que soient leur ancienneté, leur territoire d'intervention, ou leur champ disciplinaire : précarité des salariés et de leurs conditions de travail, difficultés de fonctionnement des structures, isolement des artistes travailleurs indépendants, difficultés de lancement des projets et manque de pérennité des actions.

Il existe donc un fort besoin d'accompagnement spécialisé dans le champ culturel.

Des mutations à accompagner, des opérateurs à soutenir

Accompagner les mutations

Les opérateurs culturels sont confrontés à un secteur d'activité en profonde mutation : réduction des financements publics, développement d'activités commerciales et recherche de fonds privés, réformes, partenariats avec d'autres secteurs d'activité, nécessaire évolution de l'offre et des modalités de travail suite aux crises sanitaires et sociales... Face à la rapidité de ces transitions, les structures et les porteurs de projets culturels ont un fort besoin d'échange, de transmission d'information, d'analyse et d'outils innovants.

Construire et sécuriser les parcours professionnels

Une grande part des emplois du secteur culturel est portée par des petites structures qui ont des difficultés à les sécuriser. Leur petite taille et l'instabilité de leurs modèles socio-économiques les conduisent souvent à négliger leur fonction d'employeur, augmentant ainsi les risques financiers, juridiques et psycho-sociaux induits par la mauvaise qualité des emplois.

Pour les artistes, qu'ils soient indépendants ou salariés, la **complexité et l'hétérogénéité des statuts administratifs et des modes de rémunération** en usage dans le secteur artistique complexifient leurs parcours professionnels. La diversité de fonctionnement des régimes professionnels du secteur (intermittents du spectacle, artistes-auteurs, artistes intervenants, auto-entrepreneur...) et leurs éventuels cumuls multiplient les occasions de mauvaises pratiques, aussi bien de la part des artistes que de leurs employeurs, clients ou diffuseurs.

De la nécessité d'un accompagnement culture et ESS

Collectifs d'artistes, compagnies de spectacle vivant, artists-run-space, maisons de micro-édition, fanzinothèque, structures d'enseignement artistique, associations d'action culturelle, lieux pluridisciplinaires, projets hybrides... Si les activités des structures et artistes accompagnés sont diverses, toutes ont en commun le souhait de d**évelopper des modèles socio-économiques durables et responsables, aussi bien dans l'utilité sociale de leurs activités que dans leur mode d'organisation interne.** Ainsi, la juste rémunération des artistes et collaborateurs, l'accessibilité de leur offre au plus grand nombre ainsi que des modes de gestion transparents et démocratiques sont autant de défis qui doivent être conjugués avec la nécessité d'assurer la viabilité économique de la structure.

Pour ce faire, elles doivent mobiliser des **compétences de développement et de gestion dans différents champs économiques** : économie de marché, redistribution, réciprocité, économie non monétaire. Leur capacité à développer des partenariats opérationnels ou stratégiques avec différents secteurs d'activité est également un facteur déterminant quant à la pérennisation de leur activité.

Pour qui et comment ?

Comment les accompagner ?

En Région Sud, l'offre d'accompagnement est essentiellement généraliste et la plupart du temps conditionnée à un processus de sélection.

Les Têtes de l'Art sont les seules à proposer une alternative facile d'accès - accueil inconditionnel, gratuité - adaptée aux besoins de chaque structure et artiste - accompagnement individuel sur mesure - et spécialisée dans le champ artistique et culturel.

La particularité du pôle Accompagnement porté par les Têtes de l'Art est d'être dédié à la fois aux structures de création et d'action culturelle, à but non lucratif ou à lucrativité limitée et aux artistes, et ce dans tous les secteurs artistiques et culturels.

De la souplesse des modalités d'accueil à l'individualisation des parcours d'accompagnement, des thématiques abordées à l'approche pédagogique, l'ensemble du dispositif a été conçu pour s'adapter aux besoins et aux contraintes des artistes et des structures, dont les gestionnaires sont en général peu formés à la gestion et au développement de projet.

Après un premier **accueil inconditionnel**, un parcours d'accompagnement individuel est mis en place si les besoins de la structure demandeuse correspondent aux compétences proposées par Les Têtes de l'Art. La structure bénéficie alors d'un **parcours d'accompagnement individualisé**, dont les rythmes et les contenus sont construits sur-mesure suite à un diagnostic partagé.

Quelle approche de l'accompagnement ?

Au sein d'un environnement dynamique et bienveillant, l'objectif de l'accompagnement est de permettre aux porteurs de projet de développer progressivement les compétences, les pratiques et les outils nécessaires à l'émergence, à la structuration et à la pérennisation de leurs activités tout en accompagnant les parcours professionnels.

La méthodologie d'accompagnement privilégie la transmission de compétences et d'expériences de pairs à pairs autour d'une pédagogie souple et active, l'apprentissage par la pratique, et la promotion des principes de l'économie sociale et solidaire : gouvernance démocratique, hybridation des ressources, gestion durable des ressources humaines et matérielles.

Quels objectifs ?

- Proposer un **accompagnement de pair à pair** dédié dans une **dynamique de réseau**

- Renforcer les **capacités de gestion** des porteurs de projet, des dirigeants bénévoles, de leurs salariés, aux travers des **principes et pratiques de l'économie sociale et solidaire**

- Accompagner **tous les stades de développement de la vie d'un projet** : émergence, structuration, consolidation et développement

- Promouvoir les **solutions d'emplois mutualisés** et d'entreprises partagées et **prévenir les risques** spécifiques liés au travail et à l'emploi culturel et artistique

- Accompagner en parallèle les **parcours professionnels et de professionnalisation** des acteurs du secteur

Les objectifs pour l'année 2025

Sollicités davantage d'année en année avec, en moyenne, une nouvelle demande par jour ouvré, nous abordons donc 2025 avec trois objectifs cardinaux :

Renforcer les capacités d'accueil individuel des structures et artistes accompagnés, en répondant au besoin croissant d'accompagnement de l'émergence, en passant de deux postes permanents dédiés à trois postes dédiés.

Proposer un programme mensuel d'ateliers en collectif menés par des intervenants spécialisés, construit en réponse aux besoins des opérateurs.

Développer notre fonction de ressource et de mise en synergie des acteurs du réseau d'accompagnement culture, associatif et économie sociale et solidaire.

Garantir un accueil inconditionnel et renforcer les capacités d'accueil avec un troisième poste dédié

La structuration d'une majorité de dispositifs d'accompagnement conditionne l'accueil des porteurs de projets à des critères précis : la situation administrative du porteur de projet ou du dirigeant (demandeurs d'emploi, allocataires des minimas sociaux...) ou encore la phase de développement de la structure ou du projet (émergence, création, consolidation...)

Depuis sa création il y a 15 ans, le Pôle Accompagnement a su promouvoir auprès des financeurs et des partenaires l'intérêt du **principe d'accueil inconditionnel** pour l'accompagnement du secteur culturel. Le niveau de sollicitation du dispositif au cours des dernières années, tant par les porteurs de projet que par les prescripteurs, vient confirmer la pertinence de cette disposition. L'augmentation des demandes d'accompagnement individuelles provenant des artistes et notamment des artistes émergents vient renforcer cette situation.

Aujourd'hui, **ce principe est remis en cause dans sa faisabilité, les moyens humains disponibles ne permettant plus une capacité d'accueil en adéquation avec la demande**. Aujourd'hui, la création d'un troisième poste s'avère nécessaire pour maintenir l'offre d'accompagnement.

Le renforcement des moyens financiers du pôle Accompagnement permettrait la création de ce poste supplémentaire garantissant le développement d'un service capable de répondre aux demandes d'accompagnement des structures sur le temps long tout en renforçant la capacité d'accueil en appuis courts, conseils et informations également très sollicités par les opérateurs culturels. Il permettrait enfin de répondre aux demandes des émergents et jeunes professionnels de la culture.

Renforcer l'échange entre pairs en proposant un programme d'ateliers en collectif

Proposer une offre d'ateliers thématiques en collectif ou micro-collectif pour les structures et artistes accompagnés nous permet de répondre aux besoins exprimés de montée en compétences techniques tout en répondant à la nécessité d'espaces d'échange de pratiques et de mise en réseau.

Ces ateliers collectifs ont lieu une fois par mois et répondent aux besoins des structures et artistes accompagnés tout au long de l'année. Ils sont menés pas des intervenant.es spécialisé.es ou par des acteurs incontournables du secteur.

Le programme d'ateliers collectifs s'articule en trois grandes familles :

1. Monter en compétences techniques
2. Echanger des outils et des pratiques
3. Rencontrer des professionnels du secteur

- L'INTÉRET GÉNÉRAL AU SENS FISCAL ET SES INCIDENCES SUR LE MÉCÉNAT DES ORGANISATIONS SANS BUT LUCRATIF

Animé par Alexandre Viel, Inspecteur des finances publiques, DRFIP PACA

- MONTAGE DE PROJETS ARTISTIQUES EN MILIEU PÉNITENTIAIRE

Animé par Raphaël Julien, coordonnateur d'activités, Centre Pénitentiaire de Marseille, SPIP Bouches-du-Rhône

- LES DROITS D'AUTEUR : RENCONTRE AVEC LA SACD

Intervenant pressenti : délégation régionale de la SACD

- LE STATUT D'ARTISTE-AUTEUR

Animé par Ana Marion, responsable Pôle Accompagnement

- MONTER UN PROJET CULTUREL DE COOPÉRATION MEDITERRANÉENNE

Animé par le Pôle Coopération Internationale

- CONCEVOIR UN PROJET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Animé par le Pôle Art Participatif

- OUTILS DE PILOTAGE FINANCIERS D'UNE STRUCTURE

Intervenant pressenti : Kevin Eybert, Cactus Association

- DÉCODER LE FONCTIONNEMENT ET LES DIFFÉRENTES AIDES DU CNC

Animé par la Déléguation Régionale du CNC

- COMPAGNIE DE SPECTACLE VIVANT ET ASSOCIATION LOI 1901

Intervenant à définir

- L'INDEMNISATION DES INTERMITTENTS

Animé par France Travail Indemnisation

Développer notre fonction de ressource et de mise en synergie des acteurs du réseau

Les Têtes de l'Art maintiennent une politique active d'orientation qualifiée et mutuelle avec plus d'une vingtaine de têtes de réseau et structures d'accompagnement généralistes ou spécialistes : Inter-Made, CRESS PACA, Opale, Arsud, Pôle Info Musique, France Active, Le Mouvement Associatif, l'A.M.I, La Permanence Associative... Le Pôle Accompagnement travaille depuis sa création à la coopération avec cet écosystème des professionnels de l'accompagnement pour être toujours au plus près des besoins du secteur.

Cette dynamique partenariale est indispensable à un accompagnement de qualité. Les Têtes de l'Art entendent donc réaffirmer leur place centrale dans l'écosystème de l'accompagnement culture et économie sociale et solidaire et développer leur action dans les différentes initiatives portées par des dispositifs d'accompagnement autant généralistes que sectoriels.

Convaincues de la nécessité de développer l'accompagnement de l'émergence et de la jeunesse et d'accentuer son inscription dans les milieux du cinéma et de l'audiovisuel, les Têtes de l'Art entendent également consolider le réseau partenarial correspondant.

De même, la volonté d'approfondir l'accompagnement à l'international des opérateurs se traduit également par la nécessité d'investir davantage les réseaux internationaux.

Le renforcement des moyens humains du pôle permettrait de mener de front ces différents axes d'accompagnement en lien étroit et permanent avec ces différents partenaires.

Un écosystème et des dispositifs

Dynamique partenariale et travail en réseau

Afind'enrichirlesparcoursd'accompagnement, Les Têtes de l'Art s'appuient sur un large réseau de partenaires dans les champs de la culture et de l'économie sociale et solidaire. De la mise en contact informelle au partenariat conventionné, cette pratique de réseau animée et enrichie au quotidien depuis plus de 25 ans nous permet de :

- **Coordonner les parcours d'accompagnement et proposer les ressources adaptées**
  Avec Arsud – Agence Régionale Spectacle Vivant, France Active, Inter-Made, AMI, Pôle Info Musique, Pôle Emploi Culture Spectacle, La Réplique, OPALE – CNAR Culture, CREFADA, Dos Mares, Artagon...
- **Accompagner le changement des modes de structuration et promouvoir des solutions mutualisées**
  Avec CRESS PACA, Lo Bol, Mozaïc, CAE Prisme...
- **Détecter les projets émergents et agir dès la fin de la fin de la formation initiale**
  Avec INSEAMM, ESADMM, ESAaix, ENSP, Unis-Cité Méditerranée, Kourtrajmé, CinéFabrik...

L'association est également :

- Membre du Conseil d'Administration de la CRESS PACA
- Membre du Conseil d'Administration du Mouvement Associatif
- Membre de la Commission Régionale du Fonds de Développement de la Vie Associative
- Co-présidence France Fondation Anna Lindh
- Présidence du réseau Roots & Routes International

Mon Projet d'Entreprise ESS

Au-delà de l'offre d'accompagnement proposée en interne, le pôle Accompagnement des Têtes de l'Art est membre du consortium Mon Projet d'Entreprise ESS piloté par la CRESS, Les Scop, France Active et Inter-Made au sein de l'Urce Sud et financé par la Région Sud.
Dans ce cadre, 6 organisations régionales s'allient pour proposer aux entrepreneurs de l'ESS un accompagnement personnalisé, selon le stade d'avancement de leur projet et affiné selon leur secteur d'activité à travers deux parcours Création et Développement.

Le projet Immersion-Cinéma

Dans le cadre du projet #I-CI, Immersion-CInéma, initié par La Réplique et en partenariat avec la Région Sud, Telfrance, l'ERACM et les directeurs de castings de la Région, Les Têtes de l'Art proposent un accompagnement spécifique pour les jeunes de moins de 30 ans éloignés de l'accès aux formations artistiques traditionnelles. Cet accompagnement prend la forme de rendez-vous individuels d'accompagnement socio-professionnel (aide à la construction d'un réseau professionnel, orientations vers des formations, outillages..).

Formations et Dispositif Local d'Accompagnement

Depuis plusieurs années, nous concevons et animons des modules de formations au service d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de formation professionnelle du secteur culturel. En 2025, désormais organisme certifié Qualiopi, nous proposons une formation autour de l'éducation artistique et culturelle.

Référencés en tant qu'expert DLA en région Sud, nous intervenons également dans le cadre de missions de conseil auprès de structures culturelles.

Gouvernance et évaluation

Les usagers du Pôle d'Accompagnement sont associés à la **gouvernance, à la conception et à l'évaluation de l'action** grâce à deux leviers :

- Membres de l'association, les personnes et structures accompagnées disposent d'un droit de vote délibératif en Assemblée Générale
- Les personnes et structures accompagnées sont consultées par le biais d'une enquête usagers portant sur leur évaluation des programmes proposés (satisfaction, utilité du service rendu, impact de l'accompagnement sur leurs activités) et l'évolution de leurs besoins (outils, documentation, thématiques des ateliers collectifs...). L'année 2025 verra la réalisation d'une grande enquête auprès des personnes accompagnées de 2021 à 2024.

Les **impacts des accompagnements** sur les projets sont quant à eux évalués à partir d'indicateurs qui varient selon les réalités et stades d'évolution des projets :

- Augmentation du volume d'activité de création et de transmission
- Développement de nouveaux partenariats
- Consolidation des projets d'action culturelle et amélioration de leur ancrage territorial
- Développement de l'emploi salarié permanent et intermittent
- Augmentation du chiffre d'affaire et accès à de nouvelles ressources financières
- Hybridation des ressources et consolidation du modèle économique
- Structuration du cadre juridique de chaque activité
- Accès à l'autonomie économique
- Professionnalisation de la gouvernance
- Amélioration des capacités de gestion des RH et administrative et financière
- Augmentation du nombre de bénévoles et durabilité de leur engagement...

Quelques chiffres

L'ANNÉE 2023

En 2023

55
associations, artistes et porteurs de projet ont bénéficié d'un **parcours d'accompagnement long**

121
associations, artistes et porteurs de projets ont bénéficié d'un **accompagnement appui conseil** (entre 1 et 4 rendez-vous)

114
participants aux **9 ateliers collectifs organisés**

97
artistes-auteurs pour les **10 permanences Limousine**

204
professionnels du secteur participants aux **13 interventions et formations**

À l'occasion des 10 ans de sa création, le Pôle d'accompagnement a réalisé une publication fruit de sa réflexion autour des grands enjeux de l'accompagnement du tiers secteur culturel, valorisant les retours d'expérience des structures qui ont été accompagnées pendant ces dix ans mais aussi les champs de réflexion qui s'ouvrent avec les partenaires de l'accompagnement. Cette publication est l'occasion de confronter les différentes perspectives et de capitaliser sur ces dix années d'expérience.

Consultez-la ici !

Ils nous soutiennent

VILLE DE MARSEILLE

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

FDVA
FOND POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

En savoir plus

Responsable pôle Accompagnement
Ana Marion
ana@lestetesdelart.fr
06 45 69 74 70

Venez rencontrer l'équipe des Têtes de l'Art
Comptoir de la Victorine
29 rue Toussaint - 13003 Marseille

Appelez-nous :
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 18h au 04.91.50.77.61

Envoyez-nous un mail :
contact@lestetesdelart.fr

Faites un tour sur notre site web :
www.lestetesdelart.fr

Suivez-nous sur internet :
Newsletter, twitter, facebook

LES TÊTES DE L'ART
ART PARTICIPATIF | ACCOMPAGNEMENT
COOPÉRATION INTERNATIONALE